

Les PME mobilisées pour le développement durable

Malgré la crise, 2 chefs d'entreprises sur 3 estiment avoir pris en compte les enjeux de développement durable et s'investissent dans le bien-être des salariés et la lutte contre la pollution selon le sondage CSA publié à l'occasion du Parlement des entrepreneurs.

Respect des droits fondamentaux de la personne, bien-être au travail et lutte contre la pollution sont les trois thèmes qui suscitent la plus forte adhésion des dirigeants de PME-PMI, interrogés par l'institut CSA pour la deuxième édition du baromètre Generali-CSA

Cette enquête réalisée en marge du Parlement des entrepreneurs d'avenir, deux ans après celle de 2009, vise à mesurer le niveau de connaissance et de sensibilité des chefs d'entreprise à l'égard des enjeux du développement durable, l'impact de ces nouveaux défis sur leur entreprise et les initiatives qu'elles ont d'ores et déjà prises pour y faire face.

Premier enseignement, la grande majorité des dirigeants interrogés (66 %) estime avoir pris en compte les enjeux du développement durable (21 % se trouvent même en pointe sur le sujet).

Les entrepreneurs pensent également à une très large majorité (74 %) que ces enjeux vont modifier ou qu'ils ont déjà modifié le modèle économique de leur société.

Une sensibilisation particulièrement affirmée dans le domaine purement environnemental mais qui semble, en revanche, marquer le pas dans le domaine social, la lutte contre le chômage et la précarité, la relocalisation de l'emploi, l'aide au développement et le mécénat payant leur tribut à la crise.



Autre constat : ce sont les clients des entreprises et leurs attentes (et dans une moindre mesure, les fournisseurs) qui constituent le principal aiguillon de cette prise en compte : huit dirigeants sur dix s'avouent ainsi motivés d'abord par des considérations commerciales lorsqu'ils mettent en place des mesures environnementales ou sociétales.

Viennent ensuite des motivations liées à l'image de l'entreprise ou à sa performance économique.

L'anticipation d'une obligation réglementaire, la réponse aux attentes des investisseurs ou des salariés, la recherche d'une certification ou d'un label ou encore l'alignement concurrentiel pèsent d'un moindre poids dans la balance.

La mise en œuvre des actions préconisées se heurte à divers obstacles dont le principal est financier. Près de la moitié d'entre eux évoque en effet le manque de moyen pour mettre en œuvre les mesures nécessaires dont le coût est jugé trop important.